



Tentative d'escroquerie via Vinted et Paypal

Par **LRB1105**, le **02/10/2020** à **14:17**

Bonjour,

Je viens d'être victime des arnaques de phishing par mail, via Paypal, qui sont régulières en ce moment d'après ce que j'ai lu.

En fait, une personne m'a contactée par Vinted pour acheter des chaussures en ligne, et m'a demandé de lui envoyer un message pour lui dire si les chaussures étaient toujours disponibles.

Enfin, elle m'a demandé de payer par paypal, j'ai accepté. J'ai ensuite reçu des faux mails venant de Paypal, ainsi que des faux messages, et lui disant gentillemeent " J'ai bien reçu l'avis qui ne provient pas d'une véritable adresse Paypal, après vérification, elle n'est en effet pas valide", cette femme (du moins présumée femme) me répond

" Quoi je ne comprend pas j'ai bien effectué le paiement au près de PAYPAI
Je vois que vous essayez de pénaliser la transaction si c'est le car je serai dans l'obligation d'avertir le service PAYPAI à fin de vous poursuivre en justice merci bonne journée à vous
"

Je voulais savoir si, en se basant sur l'article 313-3 du CP, il était possible de porter plainte ?
Ou de faire une quelconque action en justice ou autre ? (et si cela aboutierait) Cela n'est qu'une tentative, je n'ai pas livré mes informations bancaires (car j'ai reçu un second mail de soit disant Paypal dans le même temps qui a tenté de me les faire donner je crois bien) , mais c'est est vraiment désagréable à longueur de temps de faire face à ce genre de tentative d'arnaques et de devoir se méfier de tout et tout le monde.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses,

Cordialement

Par **Zénas Nomikos**, le **02/10/2020** à **15:41**

Bonjour,

je vous conseille d'écrire en RAR au parquet qui vous fera auditionner par APJ ou OPJ.

Au bout de trois mois depuis le RAR, si vous n'avez pas satisfaction, allez à l'instruction.

Pour la procédure je vous renvoie à ceci : <https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/plainte-penale-victime-presumee-plaignant-27446.htm>

Si vous êtes blessée psychiquement tel que angoisse, méfiance excessive vis à vis d'autrui ou autres difficultés à dormir par exemple : demander un certificat médical de constatation de blessure à un médecin qui vous mettra éventuellement des ITT. Remettez ensuite le certificat médical à la PJ. L'idéal serait de vous faire examiner médicalement par une UMJ.

Par **LRB1105**, le **02/10/2020** à **16:01**

Merci beaucoup pour votre retour !

Je vais aller lire la procédure,

Passez une bonne journée ! 😊

Par **miyako**, le **04/10/2020** à **19:03**

Bonsoir,

Avant tout prévenez PAYPAL, le vrai, accessible depuis votre compte Si c'est une arnaque ,ils vont bloquer la situation et vous récupérerez votre argent.

Amicalement vôtre

suji KENZO

Par **P.M.**, le **04/10/2020** à **20:42**

Bonjour,

Apparemment, vous n'avez pas perdu d'argent mais vous pourriez prévenir les différents sites intermédiaires dont celui de paiement qui pourrait vous conseiller...

Par **Marck.ESP**, le **10/08/2021** à **09:18**

Post précédent modéré ... SPAM.